

Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2014

Membres présents : Rochet Christian, Beaud Véronique, Grostabussiat Sandra, Grenard Thomas, Vincent Emmanuelle, Grostabussiat Sylvie, Perrard Jean-Louis, Patin Alexandre, Dussouillez Gaétan

Ordre du jour :

- délégués aux différents syndicats communaux
- délégués aux différentes commissions communales
- indemnités du maire et des adjoints

Le secrétaire de séance est Mr Dussouillez.

La séance débute à 20h30.

Le maire demande à rajouter 2 points à l'ordre du jour, à savoir l'indemnité du percepteur et la mise en place d'une indemnité kilométrique pour les conseillers.

Il nous annonce la démission de Mr Greninguey Jean-Marc de sa place de conseiller municipal en date du 7 avril 2014.

Elections des délégués aux différents syndicats communaux :

- Communauté de commune :
 - o Beaud Véronique
 - o Grostabussiat Sandra (suppléante)

- Parc naturel régional :
 - o Perrard Jean-louis
 - o Grenard Thomas (suppléant)

- SICTOM :
 - o Dussouillez Gaétan
 - o Patin Alexandre (suppléant)

- Syndicat des eaux :
 - o Grenard Thomas
 - o Perrard Jean-Louis
 - o Vincent Emmanuelle (suppléante)
 - o Grostabussiat Sylvie (suppléante)

- SIVOS :
 - o Perrard Jean-Louis
 - o Vincent Emmanuelle

- Rochet Christian
- Beaud Véronique (suppléante)

- SMAAJ :
 - Grostabussiat Sandra
 - Beaud Véronique (suppléante)

- SIDEC :
 - Rochet Christian

Elections des délégués aux différentes commissions communales :

- Appels d'offre :
 - Rochet Christian
 - Grenard Thomas
 - Grostabussiat Sylvie
 - Beaud Véronique
 - Vincent Emmanuelle (suppléante)
 - Dussouillez Gaétan (suppléant)

- Finance :
 - Beaud Véronique
 - Rochet Christian
 - Perrard Jean-Louis
 - Grostabussiat Sylvie
 - Grostabussiat Sandra

- Foret :
 - Patin Alexandre

- Travaux :
 - Voirie et déneigement :
 - Grenard Thomas
 - Patin Alexandre
 - Rochet Christian
 - Dussouillez Gaétan
 - Bâtiments :
 - Grenard Thomas
 - Rochet Christian
 - Grostabussiat Sylvie
 - Beaud Véronique
 - Patin Alexandre

- Assainissement :
 - Rochet Christian
 - Grenard Thomas
 - Dussouillez Gaétan
 - Patin Alexandre

- Cimetière :
 - Beaud Véronique
 - Perrard Jean-Louis

- Commission sécurité du télési :
 - Grostabussiat Sandra
 - Patin Alexandre
 - Beaud Véronique
 - Rochet Christian
 - Grostabussiat Sylvie

- Aides sociales :
 - Vincent Emmanuelle
 - Grostabussiat Sandra
 - Perrard Jean-Louis
 - Rochet Christian

- Fêtes et manifestations : tous les membres du conseil

- Tribunaux paritaires de la Chambre de l'agriculture :
 - Dussouillez Gaétan
 - Patin Alexandre
 - Perrard Jean-Louis

- Sécurité routière :
 - Rochet Christian
 - Dussouillez Gaétan
 - Patin Alexandre

- Informatique et communication :
 - Grenard Thomas
 - Grostabussiat Sandra
 - Beaud Véronique

- Urbanisme et PLU : tous les membres du conseil

- Impôts : le conseil suggère 16 titulaires et 16 suppléants, la trésorerie choisira 6 titulaires et 6 suppléants. La liste est disponible en mairie.

Indemnités du maire et des adjoints :

Suite au vote, le barème des indemnités est fixé comme suit :

- Maire : 578,13 euros net
- Adjoints : 224,45 euros net

Résultat du vote :

Pour : Perrard Jean-Louis, Grostabussiat Sandra, Dussouillez Gaétan

Abstention : Rochet Christian, Beaud Véronique, Grenard Thomas, Grostabussiat Sylvie, Vincent Emmanuelle, Patin Alexandre

Indemnité du percepteur :

Suite au vote, elle est fixée à 429,16 euros brut.

Résultat du vote :

Pour : Rochet Christian, Beaud Véronique, Grostabussiat Sandra, Grostabussiat Sylvie, Grenard Thomas, Perrard Jean-Louis, Vincent Emmanuelle, Dussouillez Gaétan

Abstention : Patin Alexandre

Indemnité kilométrique pour les conseillers :

Suite au vote, tous les membres du conseil acceptent sa mise en place.

Questions diverses :

- Mr Bouvard présentera son livre sur les écoles le 2 mai à la salle des Dolines, le maire propose d'offrir le verre de l'amitié à la fin de la présentation. A l'unanimité, le conseil vote pour.
- Mr le maire nous fait part d'un problème concernant une subvention de 10000 euros promise par Mme Daloz pour les travaux du clocher. Mme Beaud se renseigne car elle était à l'origine de la demande.
- Des travaux sur le toit de la mairie doivent être effectués (destruction de la cheminée et étanchéité du tout). Un devis avait été demandé à l'entreprise Gros, il est de 332 euros. Le conseil vote son acceptation à l'unanimité.
- Concernant la voirie, une estimation sera faite pour connaître le coût des travaux de goudronnage et d'entretien des fossés. Des travaux de point à temps seront effectués pour parer au plus pressé. Un devis pour un marquage sera demandé pour matérialiser la route correctement entre la poste et chez Mr Barbe Jean-Pierre.
- L'ensemble du conseil tient à rappeler à la population que les séances de conseil sont publiques.

Le maire lève la séance à 22h45.